L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ÉTAT.—NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 27 SEPTEMBRE 1844.

PAR BULLITT, MAGNE & Co.
No. 81, Rue de Chartres.

CONDITIONS DE L'ABEILLE:

ABONNEMENT:

Journal quotidien, une année d'avance $12
Journal de campagne, deux fois par semaine, une année d'avance, 5

Le terme d'abonnement est pour une année. Aucune souscription soit au journal seulement, soit aux annonces, ne sera considérée comme discontinuée de la part de l'abonné, à moins qu'il n'en ait donné avis par écrit, une semaine avant l'expiration de l'année.

ANNONCES—Une piastre par carré de chaque langue, pour la première insertion, et cinquante cents pour chaque insertion subséquente. Tout changement considérable dans l'annonce originale, devra être payé comme une nouvelle annonce. Le carré est de DIX lignes ou moins.

ABONNEMENS pour l'année aux annonces—Les artisans et personnes tenant magasins de détail, $[illegible]; les Banques, Compagnies d'Assurances et autres institutions publiques, $[illegible]; les agens pour navires, batimens et bateaux à vapeur, ou les maisons de commerce à la commission, $30. Ces abonnemens se paient à l'année et d'avance.

Le privilége des souscripteurs aux avis est limité à un carré chaque fois, et trois fois par semaine.

LES ANNONCES de mariages et de décès, les articles pour appeler l'attention du public à des ventes d'immeubles, [illegible], les articles signés par des passagers, les annonces de bénéfices &c. &c. devront payer au taux des annonces ordinaires.

LES ANNONCES qui ne doivent paraître que par intervalles paieront $1 par carré pour chaque insertion.

LES ANNONCES ou articles d'une nature personnelle, lorsqu'ils pourront être admis, paieront le double du prix des annonces ordinaires et d'avance.

LES ANNONCES qui sortiront de la ligne ordinaire des affaires d'un abonné à l'année, telles que ventes à l'encan par autorité de justice, ventes de plantations et habitations, maisons ou terrains à vendre, à louer ou à affermer, esclaves marrons, animaux épaves ou égarés &c., lui seront portées en compte séparément et aux prix ci-dessus énoncés.

LES ANNONCES qui ne porteront pas la durée de l'insertion seront publiées pendant un mois et devront être payées en conséquence de cette disposition.

AUCUNE ANNONCE de faillite ne sera publiée, à moins que le prix de l'insertion n'ait été payé d'avance, ou qu'il n'ait un répondant.

LES THEATRES et autres endroits ouverts pour l'amusement public, faisant insérer chaque jour de nouvelles annonces, pendant la saison des plaisirs paieront $150.

LES ANNONCES de candidature à des emplois publics et toutes annonces d'une nature politique, paieront double du prix ordinaire.

CABOTAGE.

POUR LOUISVILLE ET CINCINNATI.—Le bon bateau à vapeur et tirant peu d'eau, NARRAGANSETT, capt Pierce, partira le vendredi, 27 du courant, à 4 heures P. M. et touchera aux lieux intermédiaires. Pour fret ou passage s'adresser à bord, ou à
HARTWELL, KIDDER & CARMEN,
27 sept 44, Poydras

Paquebot régulier pour VICKSBURG, Warrenton, Grand Gulf, Rodney et Natchez.—Le bateau à vapeur J. M. WHITE, capt Convers, partira pour les lieux sus dits et ceux intermédiaires, tous les jeudi à 10 heures A. M. Pour fret ou passage, ayant de beaux amenagemens, s'adresser à
27 sept JNO R. SHAW, & Co, 94 Poydras

POUR LE CAMP MEETING GROUND Covington, Mandeville et Madisonville.—Le bateau à vapeur, bon marcheur, MONMOUTH, capitaine J. W. Hoffman fera un voyage chaque jour au Camp Ground, en partant du bout du rail road le mercredi, le jeudi et le vendredi, après l'arrivée des chars de 11 heures du matin, le samedi après l'arrivée des chars du midi, et le dimanche après ceux de 9 heures du matin. Pour fret ou passage, s'adresser à
H. LITTLE, agent.
25 sept 44 1/2, Nouvelle Levée

POUR Milliken's Bend, Vicksburg, Grand Gulf, Rodney et Natchez—Le bateau à vapeur, régulier, SULTANA, capitaine Pease, est attendu à chaque instant, et repartira lundi, 30 du courant à 5 heures de l'après-midi; il continuera à faire ces voyages TOUS LES LUNDIS durant la saison. Pour plus de détails, s'adresser à
17 sep L V HUBBARD & Co., 95 Tchoupitoulas

MALLE DES ETATS-UNIS.
STEAMER BRILLIANT.
PAQUEBOT REGULIER Pour la Côte, Donaldsonville, Baton Rouge, Port Hudson, Bayou Sarah et Tunica—Pendant le temps que le Brilliant sera en réparation, le steamer ST. LANDRY, capitaine Baldwin, prendra sa place et partira de la Nouvelle Orléans tous les mercredi matin à 10 heures, et du Bayou Sara tous les samedi après l'arrivée des chars. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
14 sept WM. H. AVERY, 85, Gravier

MALLE DES ETATS-UNIS.
PAQUEBOT REGULIER POUR LA COTE, DONALDSONVILLE, BATON ROUGE, Port Hudson, Bayou Sara, Pointe Coupée, Tunica et Fort Adams.—Le superbe bateau à vapeur ALEXANDER SCOTT, capit Swon, partira de la Nouvelle Orléans pour les ports sus dits, tous les dimanches matin à 10 heures, et du Bayou Sara tous les mercredis après l'arrivée des chars du rail-road, et sera de retour ici tous les jeudis matin. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
WM. H. AVERY,
7 sept 85 Gravier

POUR MILLIKEN'S BEND, VICKSBURG, GRAND GULF, RODNEY et NATCHEZ.—Le bateau à vapeur paquebot SULTANA, capt Pease, ayant changé son jour de départ reprendra ses voyages réguliers de Vicksburg vers le 15 septembre en partant d'ici tous les lundis soir à 5 heures. Jusque là le bateau EDNA continuera ces mêmes voyages.
L V HUBBARD & Co
8 juillet 95 Tchoupitoulas

FERRY A VAPEUR DE LA 1ere MUNICIPALITE.
Vis-à-vis la Place d'Armes.
Réduction, à 5 cents, du prix de passage.
Pendant toute la saison d'été, le Ferry sera à la disposition du public, depuis la pointe du jour jusqu'à 8 heures du soir et les dimanches et fêtes, jusqu'à neuf [illegible]
Les pères et mères de famille qui désireraient traverser le fleuve avec leurs enfans, pour changer d'air, le pourront faire avec la plus grande sécurité, les bouilloires étant garnies de soupapes de sûreté qui rendent tout accident impossible.
Les personnes qui voudraient passer l'eau avec chevaux et voitures pour aller à la chasse, le pourront dans le matin, les wharfs sur les deux rives étant [illegible]

PRIX:

Une personne seule,	5 cents.
Un cheval et son cavalier,	30 "
Un cheval et un cabriolet,	75 "
Un cheval et un wagon	75 "
Deux chevaux et une voiture	$1 00 "
Un cheval et un char,	[illegible] "
Pour les chars de planteurs, les dimanches,	50 "

28 mars 1844. ROBERT MURPHY.

CABOTAGE.

POUR NEW-YORK—La barque paquebot, fine voilière, VERNON, capitaine Kelly, ayant une partie de son chargement engagée, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, en face du marché aux legumes ou à
23 sept HULLIN & WOODRUFF, 60 Camp

POUR NEW-YORK—Ligne de l'Union—Le navire paquebot fin voilier WABASH, capt Shapley, ayant une partie de sa cargaison engagée, partira sous peu. Pour fret ou passage, ayant de beaux amenagements, s'adresser au capitaine à bord, en face du marché aux legumes, ou à
J. W. STANTON & Co.,
14 sept Encoig Magasin et Lafayette

A FRETER—Le navire DUNCAN, capitaine W. C. Berry, jaugeant 1000 tonneaux. S'adresser à
HARROD, DARLING & Co,
12 sept 49 Commune

Ports d'Europe.

POUR LIVERPOOL—La barque fine voilière KELBY, capt Janvrin, partira sous peu. Pour fret ou passage, ayant de beaux amenagements, s'adresser au capitaine à bord ou à
24 sep GEO GREEN & BROTHER, 82 Gravier

POUR GLASGOW—Le navire fin voilier, MONSON, capitaine Young, partira sous le plus bref délai, ayant la plus grande partie de son chargement engagé. Pour passage, s'adresser à L H GALE,
20 sept 93 Commune

POUR LIVERPOOL—Le navire de première classe CHAOS, capitaine Larkins, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour fret de 250 balles coton ou passage, s'adresser au capitaine à bord ou à
19 sept GEO. GREEN & BRO., 82 Gravier.

POUR LONDRES—Le navire fin voilier, MEDFORD Capt. Wilburn, a besoin de 100 boucauts de tabac ou la valeur et partira immédiatement. Pour fret, s'adresser à LEVI H. GALE.
17 sept 93 Commune.

POUR LIVERPOOL—Le navire MARY KINGSLAND, capitaine Ware, partira sous peu, ayant une partie de sa cargaison engagée et allant à bord, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à
14 sept L. H. GALE, 93 Commune

POUR ANVERS—Un navire de première classe sera expédié pour le port ci-dessus, si un fret de 100 boucauts de tabac ou la valeur se présente. Pour les conditions, s'adresser à
6 sept JOHN A. MERRITT & Co, 81, Camp

POUR LIVERPOOL. Le navire fin voilier et de première classe, ATLAS, capit. Prince, partira sous peu. Pour fret ou passage, ayant de beaux amenagements, s'adresser au capitaine à bord ou à
10 aout GEO GREEN & BRO. 82 Gravier

PORTS DU GOLFE.

POUR TABASCO—La goelette fine voilière, FORTUNA, capitaine Majoris, partira dimanche 29 du courant. Pour passage seulement, ayant de beaux amenagemens, s'adresser au capitaine à bord, ou à
24 sept SCHMIDT & Co.

POUR LA HAVANE.—Le brick paquebot régulier, et de première classe EMPRESARIO, capt Collins, ayant presque tout son chargement engagé, partira jeudi prochain, 26 du courant. Pour fret de 100 barils ou passage, ayant de beaux amenagements, s'adresser à bord ou à
JOSEPH PRATS,
24 sept 27 Toulouse

POUR MATAMOROS via les Brassos de St Yago.—Le brick avantageusement connu, APALACHICOLA, capitaine Frenis, est actuellement prêt à recevoir un chargement pour les ports ci-dessus, et partira sans faute vers le 30 courant. Pour fret ou passage, ayant de beaux amenagements, s'adresser à
W. F. VIGERS,
21 sept 36 rue Bienville.

LIGNE DE PAQUEBOTS A VAPEUR.

STEAM SHIPS

Faisant le service de la malle entre l'Angleterre et l'Amérique du Nord,

Du port de 1200 tonneaux et de la force de 440 chevaux.

En vertu d'un contrat fait avec les Lords de l'Amirauté,

HIBERNIA	Capt. C. H. E. Judkins
BRITANNIA	" J. Hewitt.
CALEDONIA	" E. G. Lott.
ACADIA	" Alex. Ryrie.

Partiront de Liverpool et Boston via Halifax, comme suit:

	De Liverpool.	De Boston.
Britannia	4 janvier	1er février.
Caledonia	4 février	1er mars.
Acadia	4 mars	1er avril

Prix du passage, de Boston à Liverpool $120
De Boston à Halifax, 20

Il y a à bord de chaque steam-ship un chirurgien expérimenté. Aucun passage ne sera considéré retenu, si le prix n'en a pas été payé.
Les lettres et les journaux envoyés par ces steam-ships devront passer par les bureaux de poste.
S'adresser à JARVIS & ANDREWS,
8 janv 7, Canal Row, Nouvelle Orléans

GRAINES FRAICHES DE JARDINAGE,
Importation directe,—garanties de la dernière récolte.
Le soussigné vient de recevoir par les navires Ebro, de Philadelphie, et Louisa, de New York, un grand assortiment de [illegible] fraîches, venant directement des fermes de deux [illegible] et responsables cultivateurs du Nord.
L'importation consiste en: Betteraves, fèves, choux, céleris, concombres, poireaux, laitues, oignons, pois, persil, radis, épinards, tomates, navets, etc. etc.; le tout convenable à la semaille d'automne, et à des prix modérés.
4 sept WM DINN, 11, rue Commune

SUCRE.

D[illegible] boucauts superbe sucre, à vendre [illegible] PETERS & MILLARD.

MELASSE—De No. 1 en barils et demi barils, [illegible] No. 3, en barils, le tout frais, en débarquement et à vendre par HARROD, DARLING & Co.
22 aout 49, Commune

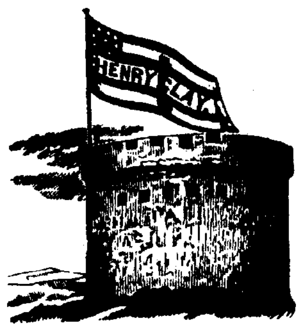

ASSEMBLEES PUBLIQUES.

WHIGS—ATTENTION!

Il y aura un rendez-vous des Whigs des Première, Seconde et Troisième Municipalités, à la Salle du Clay-Club, cet après midi, à 6 heures et demie. Le junior Clay-Club est respectueusement invité à assister à cette réunion.
ALF. ROUSSEAU, H. T. VIENNE, } Secrétaires.

CLAY-CLUB DES JEUNES-GENS.
Une assemblée spéciale de ce Club aura lieu CE SOIR, à 7 heures et demie, au quartier-général des whigs, rue St. Charles. On espère que l'assemblée sera nombreuse.
WILLIAM H. HUNT, président.
H. W. WAGNER, GEO. W. SHAW, } secrétaires.

Association Républicaine Whig de la 1ère. Municipalité.
Les Whigs de la première municipalité sont invités à se réunir ce soir vendredi 27 courant, à 7 heures, au local de l'Association, rue Toulouse No. 57. Plusieurs jeunes orateurs Whigs se feront entendre.
MARTIN BLACHE, président.
JULES DAVID, T. BAILLY BLANCHARD Jnr. } Secrétaires

CLAY-CLUB No. Un—Municipalité No. Un.
Toutes les personnes résidant dans le premier district de la municipalité No. Un, qui désirent se trouver à la grande Convention Whig de Baton Rouge, sont priées de se présenter avant samedi soir au Clay Club Central, dans la Salle, Exchange Place, où ils trouveront toujours un des membres du comité.
EUGENE MUSSON, Secrétaire

CINQUIEME DISTRICT.—PREMIERE MUNICIPALITE.
Le CLAY CLUB No. 5, de la première municipalité, tiendra une assemblée régulière vendredi soir, 27 du courant, à l'encoignure des rues Trémé et Orléans, au café de Michel. Plusieurs orateurs distingués prendront la parole. Les whigs en général sont invités à se trouver à cette assemblée.
JULES MOLAISON, secrétaire.

GRAND MEETING GENERAL.
Un meeting général des whigs de la Nouvelle Orléans aura lieu samedi 28 de ce mois, à 7 heures du soir, au théâtre St Charles. Des places d'honneur sont réservées aux dames. On doit entendre divers orateurs.

Nouvelle-Orléans, 27 septembre 1844.
CLAY CLUB
Du second district de la 1ère. municipalité.
A une assemblée des Whigs du second district de la première municipalité, tenue hier au soir, les personnes suivantes ont été nommées pour représenter ce Club à l'Association Républicaine Whig de la première municipalité.
R. A. Lefebvre,
Alexandre Bonneval,
Jas. Michel,
Benj. Van Osten,
J. T. Dufour.
Une liste de souscription est ouverte par M. G. A. Montmain, à la Banque de l'Etat, pour avoir les noms de ceux qui désirent faire partie de la Convention whig de Bâton Rouge.
V. BURTHE, Président.
B. LANDREAUX, secrétaire.

CLAY CLUB
Du 3me. District de la Première Municipalité.
Une assemblée en masse des whigs de ce District aura lieu samedi prochain, 28 du courant, à 7 heures du soir, au Quartier Général de l'Association de la Première Municipalité, rue Toulouse, pour des affaires de la plus grande importance.
P. O. PEYROUX, Président.
H. GILLY, N. VIONIE, } Secrétaires.
Les membres du Club qui désireraient assister à la grande Convention de Bâton-Rouge, sont informés que Mess. Paul Pecquet, H. Gilly et J. H. Lamothe, ont été nommés du comité chargé d'ouvrir des listes à cet effet. Les whigs sont invités à souscrire avant la fin de la semaine.
B. O. VIGNAUD, Trésorier.
N. VIONIE, H. GILLY, } Secrétaires.

CLAY-CLUB
Premier district—Première Municipalité.
Les personnes suivantes composent le comité chargé de représenter ce Club à l'Association Républicaine Whig de la première municipalité:
J. P. TODD, A. D. CROSSMAN,
GUSTAVE CRUZAT, R. L. BRUCE,
WM BELL.
Les whigs du premier district qui désirent se rendre à la CONVENTION WHIG DE BATON ROUGE, voudront bien s'adresser, pour plus amples informations, à l'un de ces Messieurs. Une liste de délégués est ouverte chez M. J. P. Todd, rue de Chartres, No. 26.
EUGENE MUSSON, secrétaire.

LE JUIF ERRANT

EDITION D'APRES LE CONSTITUTIONNEL.

Le Juif Errant par M. E. SUE, auteur des Mystères de Paris, Mathilde, etc. etc.
La 6me Livraison de cet ouvrage est présentement en vente chez Vor. HEBERT, 149, Chartres.
Prix:—15 cents la livraison.
20 sep

LE JUIF ERRANT.

La 2me. Livraison du Juif Errant en Espagnol est présentement en vente chez V. HEBERT,
23 sept 149, rue de Chartres

L'ECHO des FEUILLETONS,

LE JUIF ERRANT.

A SON retour de l'Ouest, M. DE LA PLACE sera à même de pouvoir offrir au public toutes les livraisons du JUIF ERRANT qui auront alors parues, illustrées de magnifiques gravures et ne laissant rien à désirer sous le rapport de l'impression et du papier. Nous osons nous flatter que le public saura rendre justice à nos impressions et à notre prix modéré, ne redoutant aucune concurrence pour la comparaison de l'imprimé et du luxe. Nous pourrons aussi offrir LE SIECLE DE LOUIS XIV, par Dumas, et l'HISTOIRE DE L'EMPIRE, par M. Thiers. Ces deux ouvrages historiques seront illustrés de belles gravures, par les principaux artistes de Londres, représentant les principaux faits historiques. Les prix les plus modérés seront établis, pour mettre ces publications à la portée du public.
26 aout

A LOUER pour le premier du mois prochain, une maison haute en briques, avec porte cochère et cuisine haute, également en briques, située rue Bourbon, entre Ste. Anne et Dumaine. S'adresser à
16 sept E. BRUGIER, 9, St. Louis

A LOUER—La maison à l'encoignure des rues Grands-hommes et Champs-Elysées, actuellement occupée par M. John X. Smith. S'adresser à
23 aout A. GORDON, WYLIE & Co, 52 Bienville,

A LOUER présentement—Le magasin à trois étages No 58, rue Royale, entre Bienville et Douane, actuellement occupé par les soussignés.
BOUTIN, GALLY & Co.
21 aout en liquidation

A LOUER,
UN MORCEAU DE TERRE, situé sur la rive droite du fleuve, à environ quatre milles de la ville, ayant deux arpens de face sur dix de profondeur. La terre est excellente et conviendrait parfaitement pour pâturage.
—AUSSI—
UNE MAISON en briques à étage, située rue Dumaine, No. 111, entre Bourbon et Dauphine.
S'adresser à B. & A. SOULIE,
14 juin 49, Conti—au premier.

A LOUER—La maison No. 53, rue Tchoupitoulas, récemment occupée par Mme Walker. Elle sera louée à bon marché jusqu'au 1er novembre, prochain. Possession immédiate. S'adresser à
HARTWELL, KIDDER & CARMAN,
24 juin 44 Poydras

A LOUER—Une maison convenable, construite en bois et à deux étages, située rue Gravier, près de l'encoignure de celle St. Jean. On pourra en prendre possession le 1er juillet, et l'obtenir à bon marché.—S'adresser à
18 jn E. & E. DAVIS, 100, Camp

A LOUER—Tout le magasin No. 72, rue Gravier, actuellement occupé par MM. Buckner & Stanton. On peut en donner possession le 1er novembre prochain. S'adresser à EDW. SHIFF,
7 sept No. 35, rue Royale

A LOUER—Les deux magasins en briques nouvellement construits, Nos 107 et 110, rue Poydras entre Camp et St Charles, ils ont chacun deux bureaux au premier étage. On les louera à bas prix. S'adresser à HULLIN & WOODRUFF, 60 Camp.
7 sep

A LOUER.
Au 1er octobre prochain—Le magasin bien commode faisant face à la Nlle Levée, et aux rues Tchoupitoulas et Commune, maintenant occupé par MM Winston et Hermann, s'adresser à
30 aout Ls. PILIE, 76 Conti.

A LOUER—Une maison en bois et à deux étages, avec cuisine, &c., située rue Toulouse, près celle Claiborne, sur la Promenade Carondelet. Cette maison sera louée à un prix modéré, avec ou sans les meubles. S'adresser chez JOHN FRERET,
5 juin Rue Carondelet.

A LOUER pour le premier du mois prochain—Une MAISON haute en briques avec cuisine haute également en briques, située rue Bourgogne, entre Bienville et Douane. S'adresser à R. BRUGIER,
18 sept 9, rue St. Louis.

SANGSUES.

Le soussigné prévient messieurs les Médecins, les pharmaciens et le public en général, qu'il vient d'ouvrir un dépôt de SANGSUES qu'il vendra en gros et en détail à CINQ, DIX et QUINZE cents. Il sera fait une remise de dix pour cent aux personnes qui en prendront un cent ou plus.
Ayant pris des arrangemens avec une maison du Havre, son établissement sera toujours abondamment pourvu de SANGSUES de premier choix, et les prix seront invariables.
F. MARTIN,
30 aout—1m Encoignure des rues Royale et [illegible]

BRODEQUINS—Pour nègres, en peau rouge, de diverses grandeurs et communs, à vendre par
6 sept ISAAC BRIDGE, 76, Magasine

TABAC A PRISER [illegible] demi barils et 20 jarres, à vendre par
23 sept FOSDICK & BRO, 74, Camp

Nouvelle-Orleans:

VENDREDI MATIN, 27 SEPTEMBRE 1844.

POUR PRESIDENT DES ETATS UNIS:
HENRY CLAY.
POUR VICE-PRESIDENT:
THEODORE FRELINGHUYSEN

POUR ELECTEURS DU PRESIDENT ET DU VICE PRESIDENT:

1er. DISTRICT—JACQUES TOUTANT,
2d " ZENON CAVELIER,
3e " GEORGE S GUION,
4e " LAFAYETTE SAUNDERS,
5e " JACQUES DUPRE,
6e " EDWARD SPARROW.

LA CAUSE WHIG DANS LE SECOND DISTRICT.—Nous publions aujourd'hui les procès-verbaux des assemblées, tenues par les whigs d'Assomption et de La fourche Intérieure pour la nomination des délégués à la Convention de Bâton-Rouge. Le premier de ces procès-verbaux paraît dans le côté français, et le second dans le côté anglais de notre feuille. Les whigs d'Assomption déploient une énergie et une activité qui mériteraient un brillant succès. Sans doute il n'y faut pas compter dans une paroisse qui, même en 1840, a donné une majorité locofoco considérable; mais si les whigs ne triomphent pas encore cette fois, on peut être assuré du moins qu'ils donneront fort à faire à leurs antagonistes. Une délégation de QUATRE-VINGT CITOYENS les représentera à la Convention de Bâton-Rouge, et cette délégation compte dans son sein, comme on le verra, des whigs fidèles, ardens et respectés. Tout va donc pour le mieux dans la paroisse Assomption.

Lafourche répond aussi glorieusement à l'appel, *cent délégués* se présenteront en son nom à la grande Convention du 7 octobre; et ces délégués seront sans doute suivis par une foule d'autres whigs. D'après toutes les probabilités, Lafourche donnera en novembre à CLAY et FRELINGHUYSEN la plus forte majorité qu'on ait jamais vue dans cette paroisse. L'activité des whigs y est extrême: dans Lafourche même le juge GUYON, le juge MCALLISTER et M. JUSTIN AUBERT sont continuellement en campagne, et travaillent avec l'ardeur la plus louable au succès de la cause. Dans Terrebonne, malgré l'activité des locofocos et malgré l'espèce d'avantage que leur a laissé prendre la confiance trop grande des whigs dans leurs forces, on peut compter sur 250 ou 300 voix en faveur du ticket whig. M. BANON THIBODEAUX, représentant élu au Congrès, ne ménage point ses efforts pour accroître le chiffre de la majorité.

Dans toutes les paroisses qui bordent le fleuve, les whigs sont en éveil et l'enthousiasme n'est pas moindre qu'en 1840. St. Charles qui, à cette époque, a secoué le joug du locofocoïsme, n'a pas perdu le bénéfice de sa régénération; on en aura la preuve en novembre. On peut compter aussi sur les whigs de St. Jean Baptiste, qui marcheront au combat "sans peur et sans reproche." Ils nous promettent une majorité de soixante-quinze voix, et l'on sait qu'ils sont habitués à tenir leur parole. Quant à St. Jacques, on connaît son dévouement à la cause whig; et nous en pourrons apprécier toute la force en novembre. Les planteurs-sucriers ont des raisons particulières pour se souvenir de JAMES K. POLK et pour lui témoigner énergiquement leurs sentiments quand le moment viendra. En somme l'attitude des whigs est excellente dans le second district, et le succès de la cause whig ne saurait manquer d'y être des plus glorieux.

Le besoin de calomnier est comme la lèpre: c'est une maladie incurable. Or c'est la maladie d'une feuille locofoco à laquelle nous sommes, à notre grand regret, obligé d'avoir à faire trop souvent. Le bon sens du peuple, la conscience même de tous les locofocos que la haine ou l'ignorance n'aveugle pas, ont [illegible] depuis longtems justice de cette accusation de "marché de corruption" à laquelle la feuille locofoco s'attache en désespérée. La pauvre impuissante en ceci montre plus d'audace que n'en eût jamais l'homme qui comptait profiter de la calomnie; plus d'audace que le général Jackson; en effet le général même, au plus fort de son ressentiment, même au moment où il faisait jouer ce ressort pour compromettre aux yeux du peuple l'homme qu'il redoutait le plus dans l'Union, n'a jamais osé articuler formellement l'accusation de "marché de corruption." Il n'a jamais procédé sur ce point que par insinuation; il a employé la plus élastique de toutes les phraséologies, laissant à ses Séides, laissant surtout aux rangs inférieurs de la presse locofoco le soin de compléter le sens de ses paroles ambigües. Qu'est-ce donc qu'une accusation qui n'a d'autres fondemens que des conjectures, que des insinuations? Qu'est-ce qu'une accusation qui n'a jamais osé affronter le jour d'un examen sérieux? Rien, sinon une calomnie, une calomnie honteuse et basse. A ce titre elle doit plaire à la feuille locofoco.

Il y a des gens qui ne savent rien respecter et qui voudraient exploiter jusqu'à la mort même. Ainsi en est-il du *Courrier*. Ce journal prétend que l'*Abeille*, le *Bulletin* et le *Tropic*, sont responsables de la mort de M. Boisseau, secrétaire du Consul de France. Les paroles du *Courrier* ne s'adressent point à la partie française de l'*Abeille* qui n'a point parlé de fièvre jaune, réservant la question pour les hommes spéciaux; mais nous ne pouvons cependant nous dispenser de dire un mot de l'odieuse accusation lancée par le *Courrier*. Nous ne le faisons qu'à contre-cœur, et nous serons brefs: M. Boisseau était décidé à passer l'été en ville avant que la partie anglaise de notre journal eut soulevé la question de non-épidémie. L'opinion de notre partie anglaise, non plus que celle du *Tropic* et du *Bulletin*, n'aurait d'ailleurs pu avoir aucune influence sur M. Boisseau qui ne lisait point, par la très simple raison qu'il ne savait pas un mot d'anglais. Le *Courrier* n'a donc fait en cette circonstance que céder à l'aveugle malveillance qui l'amène contre tout ce qui n'est pas lui et les siens. Le public fera justice d'une pareille conduite.

La MALLE a manqué hier au delà de Charleston. On devait s'y attendre; car on pouvait espérer les nouvelles d'Europe.

Les amis de M. BOISSEAU, secrétaire du Consul de France, et la Société Française de Bienfaisance se sont réunis hier pour rendre les derniers devoirs à ce malheureux jeune homme, dont la fin prématurée a causé une pénible sensation.

PAROISSE ASSOMPTION.

A une nombreuse assemblée des whigs de l'Assomption qui a eu lieu, à la maison de cour, vendredi 20 du courant, l'assemblée fut appelée à l'ordre par Mr. F. Amédée Tête, et sur motion Mr. AUGUSTE TETE fut élu Président, Mess. Manuel Fernandez et Gabriel Beasley, Vice-Présidents, et Robert C. Martin et Octave Blanchard, Secrétaires.

Sur motion, le Président a nommé Mess. W. H. Sparks, Amédée Tête, Marcelin Bourg et F. Pugh, d'un comité pour rédiger des résolutions pour être soumises à l'assemblée.

Après s'être retiré un instant, le Col. W. H. Sparks, rapporteur du comité, a présenté les résolutions suivantes qui ont été adoptées à l'unanimité:

Résolu, que cette assemblée considérant l'élection de HENRY CLAY, à la présidence, comme indispensable à la future prospérité du pays, chacun de ses membres s'engage à ne négliger aucun moyen légal, lors de la prochaine élection, pour arriver à ce but.

Résolu, que cette assemblée considère l'Union entre les Etats, comme la sauve-garde du Gouvernement Républicain, qu'elle regarde comme sacrilège les doctrines de désunion émises par certains locofocos du Sud et qu'elle pense qu'elles doivent être reniées et flétries par tout citoyen Américain.

Résolu, que la loi du tarif, telle qu'elle a été passée par le congrès whig de 1842, a produit les plus heureux effets; que c'est à elle que nous devons en grande partie d'avoir surmonté la crise qui a menacé notre pays d'une ruine complète, et que cette assemblée pense que c'est se montrer l'ennemi des intérêts américains que de chercher à rappeler cette loi.

Résolu, Que cette assemblée approuve le projet de la grande convention whig qui doit se tenir à Bâton-Rouge le sept octobre prochain, afin de s'organiser pour la prochaine campagne électorale, et qu'en conséquence elle nomme pour la représenter à ladite Convention, les personnes dont les noms suivent:

MM. Thomas Pugh, Eli Landry, Auguste Tete, Jean Alleman, A. M. Foley, Marcelin Le Blanc, Dr. Martin, Joseph Le Blanc, Numa Martin, F. Hickman, W. H. Sparks, Locien Daigne, Alexis Blanchard, Honore Folse, Gustave Jumonville, Octave Blanchard, Manuel Fernandez, Drosin Hymel, Hypolite Vives, Ovide Hymel, Fca. Amédée Tete, Eli Commeaux, Simon Le Blanc, Pierre Bollot, Vilcor Le Blanc, Rosémon Triche, Dr. Isoard, Damas Landry, Carville Verret, Narcisse LeBlanc, Antoine Véla sr., Adelard Rousseau, Antoine Véla jr., Désiré Boyer, Baptiste Guillot, Dr. Monot, Lewis Allen Phillips, Baptiste Gisoire, R. C. Martin, Jean Dugas, Jules Commeaux, Simonet, Gabriel Beasley, Evariste Hébert, Pierre Blanchard, Félix Hébert, Ursin Blanchard, Dr. Labarte, François Helluin, Etienne Landry, F. Pugh, L. Postner, Louis Guillot, Evariste Foret, Alexandre Jumonville, Dufauchard Landry, Vilie Coulon, Isidor Guillot, Fleurentin Templet, M. Hymes, Baptiste Templet, J. B. Judice, Mathurin Bourg, Valery Blanchard, Edouard Blanchard, R. L. Sparks, S. Sparks, Ovide Triche, Pierre Bourg, Pierre Hymel, Clervilie Hymel, Charles Roussel, Justin Lagrange, Zéphirin Olivier, Edouard Legrange, Alexandre Hébert.

Sur motion, résolu que l'Abeille soit invitée à insérer, en français et en anglais, les délibérations de cette assemblée, ainsi que le Tropic en anglais.

AUGUSTE TETE, Président.
OCTAVE BLANCHARD, R. C. MARTIN, } Secrétaires.

CHRONIQUE LOCALE.

Cour du 1er Génois.—Francis Welch comparaissait hier sous l'accusation d'avoir volé une paire de souliers, un [illegible] d'argent et une piastre en argent dans différentes maisons sur la levée, et a été envoyé en Cour Criminelle. Welch était sorti de prison mardi à midi, le soir du même jour, à quatre heures et demie, il était arrêté après avoir commis tous ces vols.

John Foulit Gibson, qui avait été arrêté le 15 de ce mois pour avoir battu avec un bâton un individu nommé Pielans une maison au coin des rues St. Louis et Roon, a été examiné hier et envoyé en Cour Criminelle.

Martin Maney, arrêté pour la même affaire, a été mis en [illegible]té.

Ramon A. a été arrêté hier par la police de la seconde municipalité, pour l'accusation d'avoir vendu de la liqueur à des esclaves. Il a donné caution pour assurer sa comparution devant le recorder, qui doit procéder à l'examen de l'affaire.

Cour du [illegible] Baldwin.—L'affaire intentée par M. Fisk ce Louis Barlow et W. S. Upton, a été mise hors cour.

José Maria Martinez, accusé de vol, a comparu hier et a dû fournir caution pour assurer sa comparution devant la Cour Criminelle.

John Wilson, [illegible] au moment où il cherchait à voler un demi[illegible] de sucre, a été condamné à 30 jours de prison à la maison de travail.

St. Martin.—Les whigs de la paroisse de St. Martin, dans une réunion de leur Clay-Club, tenue le 15 septembre, ont nommé une délégation de *cent trente membres* pour assister à la Convention de Bâton-Rouge. Ils [illegible] activement à s'organiser et convoquent des assemblées whigs dans tous les districts de la paroisse. Le 22 courant, l'honorable J. B. Benjamin de [illegible] a dû prendre la parole dans une assemblée au Pont de Breaux.

Récolte du S.—On lit dans la Bannière des Planteurs: "Quoique puissent être les apparences de la récolte dans d'autres paroisses, elles sont loin d'être flatteuses dans la nôtre. La récolte sur le Tèche, d'ordinaire importante, est fort pauvre, par suite des pluies tombées durant les mois de juin et juillet, et l'interruption qui en est résultée dans la culture. Celles du Bayou Salé, de la Baie de Berwick et Bayou Bœuf sont meilleures, à ce qu'on nous dit; il en est de même dans la paroisse Lafourche [illegible]. Il ne nous est pas permis de juger, dès à présent, du produit que l'on peut obtenir. Il y a un fait à noter: la culture de la canne s'étend rapidement, et si le tarif actuel est maintenu, il se passera quelque temps encore avant que croissement de la production puisse affecter les prix. Un plus grand nombre de personnes que d'ordinaire ont commencé cette année la culture de la canne dans les Attakapas, grâce aux favorables auspices apportés par le système de protection, et la plupart d'entre elles sont des personnes dont le capital est fort restreint et qui se sont établies récemment sur nos lacs et bayous. La grande agriculture et la grande production ne restent pas non plus en arrière. Nous aurons à citer prochainement de considérables améliorations opérées dans ces deux branches aux Attakapas."

UN IMPOSTEUR.—La *Bannière des Planteurs* signale à l'attention du public un individu nommé W. R. ALLEN, qui s'est pendant quelque temps les fonctions de ministre dans la paroisse Ste. Marie, et qui a disparu de cette paroisse, après y avoir contracté, par les moyens les moins justifiables, une assez grande quantité de dettes.

ATTAKAPAS.—L'état sanitaire de Franklin continue à être excellent, pendant qu'il existe dans la paroisse un grand nombre de maladies.

OPELOUSAS.—On lit dans la *Gazette des Opelousas* du 21 courant:

Cour Suprême.—Cette cour siège en notre ville depuis lundi dernier, sous la présidence des juges Bullard, Garland, Morphy et Simon. Le *docket* porte 70 procès, dont la majeure partie sont des affaires nouvelles. Des causes en droit, au nombre de six, se disposent à se présenter comme telles pour passer à l'état *de membres du barreau*. Jusqu'à présent ils sont passés à l'état *d'avocats*.

Bayou Plaquemine.—Nous apprenons que les bois de dérive obstruent la navigation de ce bayou, et que les bateaux voyageant entre les Opelousas, la Nouvelle-Orléans les Attakapas, ne peuvent plus passer par cette voie, qui est incontestablement la plus courte et la plus avantageuse.

Le Bureau des Travaux Publics, dont nous n'avons pas eu de nouvelles depuis un certain laps de temps, ne pourrait-il, dans l'intérêt des habitans des Opelousas et des Attakapas, disposer d'un de ses bateaux Marie-salope et débarrasser cette navigation avant qu'il ne s'y fasse un embarras comme celui de l'Atchafalaya?

Outrage atroce.—Un nègre appartenant à Francis Dunnam, demeurant sur le Calcasieu, dans la paroisse des Rapides, a été amené en prison à Alexandrie le 10 du courant, accusé d'un fait des plus diaboliques, comme on le verra par un extrait que nous traduisons du *Républicain* de cette ville:

"Une jeune orpheline de 14 ans, dit-il, qui demeurait chez S. Bunnam, avait été faire une visite chez une de ses amies à un mille de là. Lorsqu'elle s'en retournait chez elle, elle fut accostée par un nègre qui voulut l'entraîner dans le bois, et sur son refus énergique, le nègre saisit, l'entraîna de force, la battit tellement avec un bâton de noyer qu'il portait à la main.....

Ici notre plume se refuse à décrire les atrocités de l'infâme:—jetons un voile sur cette scène.

"Elle fut trouvée, continue le journal, peu de temps après, dans un état d'insensibilité qui l'était retirée par beaucoup de soins, et c'est de ce qu'elle a relaté ces faits. Elle existe le lendemain dans d'horribles souffrances. Immédiatement après les renseignemens donnés par l'infortunée jeune fille, les habitans se sont mis à la poursuite du nègre qui attend actuellement son jugement; du reste, ne se fera pas attendre."

Le même journal prétend que le village des Opelousas reçoit un endroit: déjà plusieurs fois le feu avait pris sur des points sans qu'on put s'en expliquer l'origine; le 18, il éclata dans une maison appartenant à Stephen Deuel, et avec des circonstances telles qu'on ne saurait douter que ce sinistre ne soit l'œuvre de la malveillance. La justice fait d'actives démarches pour découvrir l'auteur de ce crime.

ALABAMA.— drame sanglant vient d'affliger le comté de Wilcox. Voici en somme le récit qu'en donne la correspondance du *Herald and Tribune* de Mobile.

W. W. Rives, jeune avocat de grande espérance, avait fait agréer ses soins à la sœur du Dr. Tate, l'un des habitans les plus riches de ce comté; et malgré l'opposition de quelques-uns des membres de la famille, il était parvenu à obtenir la promesse de sa main. Le 14 septembre fut l'époque fixée pour le mariage. Dès le matin de ce jour, M. Rives, accompagné d'un ami, se rendit à la demeure de sa fiancée; il fut reçu, à l'entrée de la maison, avec une apparente cordialité par le Dr. Tate, qui lui exprima le désir de faire un tour de promenade, afin d'avoir avec lui une conversation particulière. Ils consentit, et ils sortent. Ils étaient à peine à une faible distance qu'on entendit le bruit d'un coup de pistolet. Bientôt on vit le malheureux Rives se traîner vers la maison; il était mortellement blessé. Le Dr. Tate avait disparu! Le jeune Rives a survécu deux jours à sa blessure, et il a donné tous les détails relatifs à cette malheureuse rencontre. La réserve du correspondant de la *tribune* sur ce chapitre tendrait à prouver qu'ils t'innocent le Docteur. Les derniers instants du jeune Rives ont été adoucis par les soins tendres et affectueux de sa fiancée qui ne l'a pas quitté d'un moment qui a voulu être unie à lui avant sa mort. Cette triste cérémonie n'a précédé que de peu d'instants le dernier soupir du malheureux Rives. Ces circonstances touchantes ont singulièrement augmenté l'émotion causée par le meurtre lui-même; et l'opinion se prononce vivement contre le meurtrier. Il occupe, ainsi que nous l'avons dit, une belle position dans le comté; il a été aide-chirurgien dans la marine des Etats-Unis. La justice est sur ses traces.

WOODVILLE.—Le *Whig* de Feliciana du 21 courant, d'après un voyageur qui avait quitté récemment, dit que ce village (plus que jamais en proie à l'épidémie régnante. Presque tous les magasins sont fermés, et c'est à peine s'il reste assez de personnes en bonne santé pour soigner les malades.

Un correspondant du Tropic lui écrit de la Havane que M. de L.... vient d'être accusé d'avoir tenté d'empoisonner son oncle M. le comte de B.... Les uns disent que le neveu agi ainsi pour toucher plus tôt la riche succession dont son oncle dont il est l'héritier.—D'autres affirment qu'il n'a fait que céder aux coupables conseils d'une personne qui avait pris un grand ascendant sur lui.

FEULLETON.

LES TROIS MOUSQUETAIRES,

PAR ALEXANDRE DUMAS.

TROIEME PARTIE.

VIII.

LA CHASSE A L'EQUIPEMENT.

Le plus préoccupé des quatre amis était bien certainement d'Artagnan, quoique d'Artagnan, en sa qualité de garde, fût bien plus facile à équiper que messieurs les mousquetaires qui étaient des seigneurs; mais notre cadet de Gascogne était, comme on a pu le voir, d'un caractère prévoyant et presque avare, et avec cela (expliquez ces contraires) glorieux presque à rendre des points à Porthos. A cette préoccupation de sa vanité, d'Artagnan joignait en ce moment une inquiétude moins égoïste. Quelques informations qu'il eût pu prendre sur Mme Bonacieux, il ne lui en était venu aucune nouvelle: M. de Tréville en avait parlé à la reine; la reine ignorait où était la jeune mercière et avait promis de la faire chercher. Mais cette promesse était bien vague et ne rassurait guère d'Artagnan.

Athos ne sortait pas de sa chambre; il était résolu à ne pas risquer une tambée pour s'équiper.

—Il nous reste quinze jours, disait-il à ses amis. Eh bien! si au bout de ces quinze jours je n'ai rien trouvé, ou plutôt si rien n'est venu me trouver, comme je suis bon catholique pour me casser la tête d'un coup de pistolet, je chercherai une bonne querelle à quatre gardes de Son Eminence ou à huit Anglais, et je me battrai jusqu'à ce qu'un d'eux m'ait tué, ce qui, vu la quantité, ne peut manquer de m'arriver. On dira alors que je suis mort pour le service du roi, de sorte que j'aurai fait mon service sans avoir eu besoin de m'équiper.

Porthos continuait à se promener les mains derrière le dos en hochant la tête de haut en bas en disant:

—Je poursuivrai mon idée.

Aramis, soucieux et mal frisé, ne disait rien.

On peut voir par ces détails désastreux que la désolation régnait dans la communauté.

Les laquais, de leur côté, comme les coursiers d'Hippolyte, partageaient la triste peine de leurs maîtres. Mousqueton faisait des provisions de croûtes; Bazin, qui avait toujours donné dans la dévotion, ne quittait plus les églises; Planchet regardait voler les mouches, et Grimaud, que la détresse générale ne pouvait déterminer à rompre le silence imposé par son maître, poussait des soupirs à attendrir des pierres.

Les trois amis, car, ainsi que nous l'avons dit, Athos avait juré de ne pas faire un pas pour s'équiper, les trois amis sortaient donc de grand matin et rentraient fort tard. Ils erraient par les rues, regardant sur chaque pavé pour savoir si les personnes qui y étaient passées avant eux n'y avaient pas laissé quelque bourse. On eût dit qu'ils suivaient des pistes, tant ils étaient attentifs partout où ils allaient. Quand ils se rencontraient, ils avaient des regards désolés qui voulaient dire: As tu trouvé quelque chose?

Cependant, comme Porthos avait trouvé le premier son idée et comme il l'avait poursuivie avec persistance, il fut le premier à agir. C'était un homme d'exécution que ce digne Porthos. D'Artagnan l'aperçut un jour qu'il s'acheminait vers l'église de Saint-Leu et le suivit instinctivement; il entra au lieu saint après avoir relevé sa moustache et allongé sa royale, ce qui annonçait toujours de sa part les intentions les plus conquérantes. Comme d'Artagnan prenait quelques précautions pour se dissimuler, Porthos crut n'avoir point été vu. D'Artagnan entra derrière lui. Porthos alla s'adosser au côté d'un pilier; d'Artagnan, toujours inaperçu, s'appuya de l'autre.

Justement il y avait un sermon, ce qui faisait que l'église était fort peuplée. Porthos profita de la circonstance pour lorgner les femmes: grâce aux bons soins de Mousqueton, l'extérieur était loin d'annoncer la détresse de l'intérieur; son feutre était bien un peu râpé, sa plume était bien un peu déteinte, ses broderies étaient bien un peu ternies, ses dentelles étaient bien un peu éraillées, mais dans la demi-teinte, toutes ces bagatelles disparaissaient, et Porthos était toujours le beau Porthos.

D'Artagnan remarqua sur le banc le plus rapproché du pilier où Porthos et lui étaient adossés, une espèce de beauté mûre, un peu jaune, un peu sèche, mais roide et hautaine sous ses coiffes noires. Les yeux de Porthos s'abaissaient furtivement sur cette dame, puis papillonnaient au large dans la nef.

De son côté, la dame qui de temps en temps rougissait, lançait avec la rapidité de l'éclair un coup d'œil sur le volage Porthos, et aussitôt les yeux de Porthos de papillonner avec fureur. Il était clair que c'était un manège qui piquait au vif la dame aux coiffures noires, car elle se mordait les lèvres jusqu'au sang, se grattait le bout du nez et se démenait désespérément sur son siège.

Ce que voyant Porthos, il retroussa de nouveau sa moustache, allongea une seconde fois sa royale, et se mit à faire des signaux à une belle dame qui était près du chœur, et qui non seulement était une belle dame mais encore une grande dame sans doute, car elle avait derrière elle un négrillon qui avait apporté le coussin sur lequel elle était agenouillée, et une suivante qui tenait le sac armorié dans lequel on renfermait le livre où elle lisait la messe.

La dame aux coiffes noires suivait à travers tous ses détours le regard de Porthos, et reconnut qu'il s'arrêtait sur la dame au coussin de velours, au négrillon et à la suivante.

Pendant ce temps, Porthos jouait serré: c'étaient des clignemens d'yeux, des doigts posés sur les lèvres, de petits sourires assassins qui réellement assassinaient la belle dédaignée.

Aussi poussa-t-elle, en forme de *mea culpa* et en se frappant la poitrine, un hum! tellement vigoureux que tout le monde, même la dame au coussin rouge, se retourna de son côté. Porthos tint bon; il avait bien compris, mais il fit le sourd.

La dame au coussin rouge fit un grand effet, car elle était fort belle, un grand effet sur la dame aux coiffes noires, qui vit en elle une rivale véritablement à craindre; un grand effet sur Porthos, qui la trouva beaucoup plus jolie que la dame aux coiffes noires; un grand effet sur d'Artagnan qui reconnut la dame de Meung, de Calais et de Douvres, que son persécuteur, l'homme à la cicatrice avait saluée du nom de milady.

D'Artagnan, sans perdre de vue la dame au coussin rouge, continua de suivre le manège de Porthos, qui l'amusait fort; il crut deviner que la dame aux coiffes noires était la procureuse de la rue aux Ours, d'autant mieux que l'église de Saint-Leu n'était pas très éloignée de ladite rue.

Il devina alors par induction que Porthos cherchait à prendre sa revanche de sa défaite de Chantilly, alors que la procureuse s'était montrée si récalcitrante à l'endroit de la bourse.

Mais au milieu de tout cela d'Artagnan remarqua aussi que pas une figure ne correspondait aux galanteries de Porthos. Ce n'étaient que chimères et illusions; mais pour un amour réel, pour une jalousie véritable, y a-t-il d'autre réalité que les illusions et les chimères.

Le sermon fini, la procureuse s'avança vers le bénitier; Porthos l'y devança, et, au lieu d'un doigt, y mit toute la main. La procureuse sourit, croyant que c'était pour elle que Porthos se mettait en frais, mais elle fut promptement et cruellement détrompée, lorsqu'elle ne fut plus qu'à trois pas de lui, il détourna la tête, fixant invariablement les yeux sur la dame au coussin rouge, qui s'était levée et qui s'approchait suivie de son négrillon et de sa fille de chambre.

Lorsque la dame au coussin rouge fut près de Porthos, Porthos tira sa main toute ruisselante du bénitier, la belle dévote toucha de sa main effilée la grosse main de Porthos, fit en souriant le signe de la croix et sortit de l'église.

C'en fut trop pour la procureuse: elle ne douta pas que cette dame et Porthos fussent en galanterie. Si elle eût été une grande dame, elle se serait évanouie; mais comme elle n'était qu'une procureuse, elle se contenta de dire au mousquetaire avec une fureur concentrée:

—Eh! monsieur Porthos, vous ne m'en offrez pas à moi, d'eau bénite?

Porthos fit, au son de cette voix, un soubresaut comme ferait un homme qui se réveillerait après un somme de cent ans.

—Ma..... madame! s'écria-t-il, est-ce bien vous? Comment se porte votre mari, ce cher monsieur Coquenard? Est-il toujours aussi ladre qu'était? Où avais-je donc les yeux que je ne vous ai pas même aperçue pendant les deux heures qu'a duré ce sermon?

—J'étais à deux pas de vous, monsieur, répondit la procureuse; mais vous ne m'avez pas aperçue, parce que vous n'aviez d'yeux que pour la belle dame à qui vous venez de donner de l'eau bénite.

Porthos feignit d'être embarrassé.

—Ah! dit-il, vous avez remarqué...

—Il eût fallu être aveugle pour ne pas le voir.

—Oui, dit négligemment Porthos, c'est une duchesse de mes amies, avec laquelle j'ai grand'peine à me rencontrer, à cause de la jalousie de son mari et qui m'avait fait prévenir qu'elle viendrait aujourd'hui rien que pour me voir, dans cette chétive église, au fond de ce quartier perdu.

—Monsieur Porthos, dit la procureuse, auriez-vous la bonté de m'offrir le bras pendant cinq minutes, je causerais volontiers avec vous.

—Comment donc! madame, dit Porthos en se clignant l'œil à lui-même comme un joueur qui rit de la dupe qu'il va faire.

Dans ce moment d'Artagnan passait, poursuivant milady; il jeta un regard de côté sur Porthos et vit ce coup d'œil triomphant.

—Eh! eh! se dit-il à lui-même, en raisonnant dans le sens de la morale étrangement facile de cette époque galante, en voici un qui pourrait bien être équipé pour le terme voulu.

Porthos, cédant à la pression du bras de sa procureuse, comme une barque cède au gouvernail, arriva au cloître Saint Magloire, passage peu fréquenté, fermé par un tourniquet à ses deux bouts. On n'y voyait le jour que mendiants qui mangeaient ou enfants qui jouaient.

—Ah! monsieur Porthos, s'écria la procureuse quand elle se fut assurée qu'aucune personne étrangère à la population habituelle de la localité ne pouvait les voir ni les entendre: ah! monsieur Porthos, vous êtes un grand vainqueur, à ce qu'il paraît!

—Moi, madame? dit Porthos en se rengorgeant; et pourquoi cela?

—Et les signes de tantôt, et l'eau bénite! Mais c'est une princesse, pour le moins, que cette dame avec son négrillon et sa fille de chambre!

—Vous vous trompez. Mon Dieu non, répondit Porthos, c'est tout bonnement une duchesse.

—Et ce coureur qui attendait à la porte, et ce carrosse avec un cocher à grande livrée qui attendait sur son siège?

Porthos n'avait vu ni le coureur ni le carrosse, mais de son regard de femme jalouse, Mme Coquenard avait tout vu.

Porthos regretta de n'avoir pas du premier coup fait la dame au coussin rouge princesse.

—Ah! vous êtes l'enfant chéri des belles, monsieur Porthos! reprit en soupirant la procureuse.

—Mais, reprit Porthos, vous comprenez qu'avec un physique comme celui dont la nature m'a doué, je ne manque pas de bonnes fortunes.

—Mon Dieu! comme les hommes oublient vite! s'écria la procureuse en levant les yeux au ciel.

—Moins vite encore que les femmes, ce me semble, répondit Porthos; car enfin moi, madame, je puis dire que j'ai été votre victime, lorsque blessé, mourant, je me suis vu abandonné des chirurgiens. Moi, le rejeton d'une famille illustre, qui m'étais fié à votre amitié, j'ai manqué mourir de mes blessures d'abord, et de faim ensuite, dans une mauvaise auberge de Chantilly, et cela sans que vous ayez daigné répondre une seule fois aux lettres brûlantes que je vous ai écrites.

—Mais, monsieur Porthos, murmura la procureuse, qui sentait qu'à en juger par la conduite des plus grandes dames de ce temps-là, elle était dans son tort.

—Moi qui avais sacrifié pour vous la comtesse de Penaflor.

—Je le sais bien.

—La baronne de....

—M. Porthos, ne m'accablez pas.

—La comtesse de....

—M. Porthos, soyez généreux!

—Vous avez raison, madame, et je n'achèverai pas.

—Mais c'est mon mari qui ne veut pas entendre parler de prêter.

—Madame Coquenard, dit Porthos, rappelez-vous la première lettre que vous m'avez écrite et que je conserve gravée dans ma mémoire.

La procureuse poussa un gémissement.

—Mais c'est qu'aussi, dit-elle, la somme que vous demandiez à emprunter était un peu bien forte.

—Madame Coquenard, je vous donnais la préférence. Je n'avais eu qu'à écrire à la duchesse de.... Je ne veux pas dire son nom, car je ne sais pas ce que c'est de compromettre une femme; mais ce que je sais, c'est que je n'ai eu qu'à lui écrire pour qu'elle m'en envoyât quinze cents.

La procureuse versa une larme.

—M. Porthos, dit-elle, je vous jure que vous m'avez grandement punie, et que si dans l'avenir vous vous retrouviez en pareille passe vous n'auriez qu'à vous adresser à moi.

—Fi donc, madame! dit Porthos comme révolté, ne parlons pas argent, s'il vous plaît, c'est humiliant.

—Ainsi, vous ne m'aimez plus! dit lentement et tristement la procureuse.

Porthos garda un majestueux silence.

—C'est ainsi que vous me répondez! Hélas! je comprends.

—Songez à l'offense que vous m'avez faite, madame: elle est restée là, dit Porthos, en posant la main à son cœur et en l'y appuyant avec force.

—Je la réparerai; voyons, mon cher Porthos!

—D'ailleurs, que vous demandais-je, moi? reprit Porthos avec un mouvement d'épaules plein de bonhomie; un prêt, pas autre chose. Après tout, je ne suis pas un homme déraisonnable. Je sais que vous n'êtes pas riche, madame Coquenard, et que votre mari est obligé de saigner les pauvres plaideurs pour en tirer quelques pauvres écus. Oh! si vous étiez comtesse, marquise ou duchesse, ce serait autre chose et vous seriez impardonnable.

La procureuse fut piquée.

—Apprenez, M. Porthos, dit-elle, que mon coffre-fort, tout coffre-fort de procureuse qu'il est, est peut-être mieux garni que celui de toutes vos mijaurées ruinées.

—Double offense que vous m'avez faite alors, dit Porthos en dégageant le bras de la procureuse de dessous le sien; car si vous êtes riche, madame Coquenard, alors votre refus n'a plus d'excuse.

—Quand je dis riche, reprit la procureuse, qui vit qu'elle s'était laissée entraîner trop loin, il ne faut pas prendre le mot au pied de la lettre. Je ne suis pas précisément riche, je suis à mon aise.

—Tenez, madame, dit Porthos, ne parlons plus de tout cela, je vous prie. Vous m'avez méconnu, toute sympathie est éteinte entre nous.

—Ingrat que vous êtes!

—Ah! je vous conseille de vous plaindre! dit Porthos.

—Allez donc avec votre duchesse! je ne vous retiens plus.

—Eh! elle n'est déjà point si déchirée, que je crois!

—Voyons, monsieur Porthos, encore une fois, c'est la dernière, m'aimez-vous encore?

—Hélas! madame, dit Porthos du ton le plus mélancolique qu'il put prendre, quand nous allons entrer en campagne, dans une campagne où mes pressentimens me disent que je serai tué....

—Oh! ne dites pas de pareilles choses! s'écria la procureuse en éclatant en sanglots.

—Quelque chose me le dit, continua Porthos en mélancolisant de plus en plus.

—Dites plutôt que vous avez un nouvel amour.

—Non pas, je vous parle franc. Nul objet nouveau ne me touche, et même je sens là, au fond de mon cœur, quelque chose qui parle pour vous. Mais, dans quinze jours, comme vous le savez ou comme vous ne le savez pas, cette fatale campagne s'ouvre, je vais être affreusement préoccupé de mon équipement. Puis, je vais faire un voyage dans ma famille, au fond de la Bretagne, pour réaliser la somme nécessaire à mon départ.

Porthos remarqua un dernier combat entre l'amour et l'avarice.

—Et comme, continua-t-il, la duchesse que vous venez de voir à l'église a ses terres près des miennes, nous ferons le voyage ensemble. Les voyages, vous le savez, paraissent beaucoup moins longs quand on les fait à deux.

—Vous n'avez donc point d'amis à Paris, M. Porthos? dit la procureuse.

—J'ai cru en avoir, dit Porthos en prenant son air mélancolique, mais j'ai bien vu que je me trompais.

—Vous en avez, M. Porthos, vous en avez, reprit la procureuse dans un transport qui la surprit elle-même; revenez demain à la maison. Vous êtes le fils de ma tante, mon cousin par conséquent; vous venez de Noyon en Picardie, vous avez plusieurs procès à Paris, et pas de procureur. Retiendrez-vous bien tout cela?

—Parfaitement, madame.

—Venez à l'heure du dîner.

—Fort bien.

—Et tenez ferme devant mon mari, qui est retors, malgré ses soixante-seize ans.

—Soixante-seize ans! peste! le bel âge! reprit Porthos.

—Le grand âge, vous voulez dire, monsieur Porthos. Aussi le pauvre cher homme peut me laisser veuve d'un moment à l'autre, continua la dame en jetant un regard significatif à Porthos. Heureusement que par contrat de mariage nous nous sommes tout passé au dernier vivant.

—Tout? dit Porthos.

—Tout.

—Vous êtes femme de précaution, je le vois, ma chère madame Coquenard, dit Porthos en serrant tendrement la main de la procureuse.

—Nous sommes donc réconciliés, cher monsieur Porthos, dit-elle en minaudant.

—Pour la vie, reprit Porthos sur le même air.

—Au revoir donc, mon traître.

—Au revoir, mon oublieuse.

—A demain, mon ange.

—A demain, flamme de ma vie.

(*La suite à demain.*)

LES TROIS
MOUSQUETAIRES.

Les deux premières Livraisons de cet ouvrage étant épuisées, une seconde édition est en ce moment sous presse. Ceux qui les ont déjà demandées et les personnes qui ne voudraient souscrire pourront obtenir des deux Livraisons en même temps que la Troisième, qui paraîtra au commencement de la semaine prochaine.
Ceux qui ont jusqu'ici acheté les TROIS MOUSQUETAIRES par livraison, seront bien d'inscrire leur nom comme abonnés, afin de s'assurer l'ouvrage complet.
Les abonnés seuls recevront leur livraison au moins le jour même qu'elles paraîtront.
Prix de la souscription: Une piastre 23 sept

ECHO DES FEUILLETONS
Bureau de l'Abeille, rue de Chartres, 81.
MESSIEURS les abonnés de M. SANTUNE, sont prévenus que les 10me et 11me Livraisons sont prêtes à leur être délivrées et ceux de M. DE LA PLACE que la 11me Livraison leur sera également remise.
27 sept

Nous appelons l'attention des entrepreneurs et de ceux qui auront besoin de bois de charpente à la vente sans réserve qui se fera aujourd'hui, à 10 heures, par le ministère de P. Coquet, encanteur, encoignure de Claude et Orleans.
27 sept

On nous prie d'annoncer que la vente du magasin de Mme Durand & Lafreu, rue du Canal No. 14 sera continuée aujourd'hui, à 10 heures A. M. par J. B. Blache encanteur.
27 sept

LISTE MARITIME.

PORT DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

EXPEDIES

Navire Saratoga, Porter, New York, A Cohen
Barque Geo Green, Clark, Havane, J Alexander
Brick Empresario, Collins, Havane, J Prats

ARRIVES

Steamer Alexander Scott, Swon, de Bayou Sara.
Steamer Ranger, Benerz, de Bayou Sara.
Steamer Princess, Sandford, de Cairo
Steamer Jo. L. Day, Reynolds, de Mobile
Steamer Monmouth, Hoffman, de Madisonville.
Steamer Jacques Dupré, Irvin, de Madisonville.
Steamer Patrick Henry, Dorsey, de Belize.
Steamer Sultana, Pease, de Louisville.
Steamer Belle of Arkansas, Bennett, de Yazoo City.

DERNIERES DATES

Boston	sept 16	Londres	aout 19
New-York	sept 17	Liverpool	aout 20
Philadelphie	sept 17	Paris	aout 18
Baltimore	sept 18	Havre	aout 18
Washington	sept 18	Bordeaux	aout 8
Charleston	sept 20	Vera-Cruz	sept 10
Havane	sept 18	Mexico	sept 4
[illegible]	aout 26	Campêche	juin 8

Le navire MARENGO, capitaine Edward Gray, du Havre, est en déchargement vis à vis les magasins rouges, 2me Municipalité. Les consignataires sont priés de recevoir leur marchandises attendu qu'après cinq jours de présent avis, elles seront envoyées en Douane à leur frais.
24 sept B. FERRET

BOUTIN, GALLY & Co, ont transporté leur bureau au No. 44, rue Royale, à la bâtisse Museum, No. 6, au premier, même rue.
26 sept

JEU DE RAQUETTES.

DIMANCHE, 29 SEPTEMBRE.

La troisième partie de Raquettes aura lieu de l'autre bord du fleuve, dimanche après midi. Elle commencera à trois heures et demie et durera jusqu'à la nuit. Cette partie décidera du prix qui sera accordé.
Le ferry de la première municipalité, face à l'église, et celui de la seconde, face à la rue Gravier, feront la traversée du fleuve toutes les dix minutes.
Ceux qui passeront par le ferry de la première municipalité auront à payer en entrant dans le bateau, et une carte leur sera remise pour revenir en ville. Cette mesure est prise pour éviter le délai qu'entraîne la collecte de l'argent.
27 sept—3

COLLEGE DE GEORGETOWN, D. C.
Les classes de cet institut ont recommencé le 16 courant. Les parens qui désirent obtenir des renseignemens sur ce collège, sont priés de s'adresser à M. John B. Lepretre, encoignure Orléans et Dauphine, No. 95.
27 sept—4.2ps

SARDINES A L'HUILE.
Le soussigné seul dépositaire des Sardines à l'huile de la marque bien connue B. Guilloux, en aura constamment un assortiment complet qu'il vendra à des prix modérés.
27 sept AUG. MOLIER, 99 rue St. Louis.

A LOUER—La MAISON à trois étages, No. 80, rue Royale, en face de la Banque de la Louisiane. Possession en sera donnée immédiatement. Pour les conditions, s'adresser à
DARBY & TREMOULET,
27 sept 20, Vieille Levée.

A LOUER—Le bas et le devant des étages supérieurs du beau magasin à trois étages et en briques, situé rue Poydras No. 110, presque vis-à-vis le Théâtre Américain. S'adresser à E. JOHNS,
27 sept sur les lieux

HOCK—140 douzaines vin de Hock, de qualité supérieure, à vendre par E. JOHNS,
27 sept 110 Poydras

VIN DE MADERE—80 dz. vieux London Particular, à vendre par E. JOHNS,
27 sept 110 Poydras

VINS FRANCAIS—Quelques caisses vin fins St. Julien et Medoc, et 50 caisses Chambertin, à vendre par
27 sept E JOHNS, 110 Poydras

CIGARES de la Havane—En débarquement du brick Lime Rock, de la Havane, et à vendre par le soussigné:
65,000 cigares de qualités et de marques supérieures—Aussi: en mains, d'importations antérieures, un grand assortiment de Regalias, Imperiales, Canones, Bayonnes, Casadores, Trabucos, et Millar, des meilleures marques, à vendre à bas prix par E. JOHNS,
27 sept 110, Poydras

VINGT PIASTRES DE RECOMPENSE.
S'est absenté le 24 du courant, de l'habitation de Mr V. B. Marmillion, paroisse St. Jean Baptiste, le mulâtre (très clair) GEORGES. Agé d'environ 30 ans, taille de 5 pieds 6 à 8 pouces, d'une faible complexion, ayant des dents de devant mauvaises, parlant l'anglais et le français. Ledit mulâtre ayant été employé longtemps comme domestique de maison, il pourrait se présenter comme tel à bord des bateaux à vapeur. Les capitaines sont priés de se mettre en garde contre lui, sous peine d'être poursuivis selon la rigueur de la loi. La récompense ci-dessus sera payée à celui qui le logera dans une geôle de l'Etat, le ramènera chez son maître, ou chez le soussigné, rue de Chartres, No. 171.
27 sept—3 M. MARTIN.

MAGASIN DE SEL DEMI-FIN DE LIVERPOOL.
VENTE par chaque du [illegible] de 1 sac et au détail par [illegible] des Français No. 11, entre celles de la Victoire et de [illegible]
[illegible]

AU PUBLIC.

EN réponse à l'avis qu'a M. Casimir a fait insérer dans l'Abeille du 25 courant, M. DEVOTI invite respectueusement tous les Maîtres de Danse qui se trouveront en cette ville à la première soirée qu'il donnera dans le courant de novembre prochain, pour exécuter ensemble la belle danse LA POLKA, afin que le public puisse juger de ses faibles talens. En attendant, M. Devoti ose se flatter de n'avoir jamais manqué aux promesses qu'il a faites jusqu'à présent au public.
26 sept 15

AVIS IMPORTANT.

M'ETANT joint à M. Devoti dans l'invitation à MM. les professeurs et maîtres de danse qui se trouvent en cette ville, afin de se réunir dans une soirée que nous proposons de donner dans le courant d'octobre prochain pour exécuter ensemble plusieurs enchaînements, et particulièrement la belle Polka, nous invitons donc ce M. Casimir à ne pas manquer à cette invitation, afin de lui faire voir combien il s'est trompé dans son insertion du 25 de ce courant.
Cependant il devrait se rappeler que la première fois que je l'ai vu, c'était dans la classe de mon collègue M. Devoti où il s'est présenté comme artiste. Je fus satisfait croyant réellement que cela était, mais je ne fus pas longtemps à m'appercevoir que cela n'était pas, d'après plusieurs interrogations que je lui fis relativement à la danse et particulièrement aux leçons de l'Académie qu'il n'a jamais passé le seuil de la porte. Il est inutile d'une plus longue conversation, d'autant plus que ce monsieur doit se rappeler que lorsque je l'ai mis à l'épreuve devant moi, il avoua en présence de M. Devoti et un de mes élèves qu'il faisait ce qu'il pouvait pour subvenir à ses besoins nécessaires, alors, moi même, je me proposais, ainsi que mon collègue, à lui être utile... Mais depuis que ce mot d'antagoniste existe sur l'Abeille, nous n'avons plus de considération.
A. LAVENANT, Professeur de Danse, élève de l'Académie Royale de Paris, hotel de la Bourse, Bains St. Louis.
DEVOTI Professeur, rue de Chartres, No 123.
27 sep—14

BOTTES, SOULIERS et CHAPEAUX—25,000 brodequins rouges, pour hommes, des manufactures de New-Jersey, 1000 brodequins russet, pour enfans, 1000 en kip pour hommes et enfans, 3000 grosses bottes pour hommes, en veau et kip, 5000 brodequins et souliers en veau, veau marin et kip pour femmes, ainsi qu'un grand assortiment de souliers d'enfans, le toutes qualités.
400 caisses chapeaux en soie, casimir, feutre et laine, casquettes en veau marin et rat-musqué, 30 caisses chapeaux en laine, blancs et noirs, à vendre par
27 sept FROST & Co 10 Magasins

FARINE—94 barils farine de quatre superfine, en débarquement du steamer Missouri, à vendre par
MERLE, BEYLLE & Co
27 sept 42 Vieille Levée

CIGARES—57 9 m cigares de la Havane, en débarque ment du brick Lime Rock, à vendre par
27 sept J M CABALLERO 32 Vieille Levée

CIGARES DE LA HAVANE. Un grand assortiment de cigares de choix, constamment en mains à vendre par J M CABALLERO, 32 Vieille Levée

SUCRE—Blanc jaune et brun, de la Havane, en magasin et à vendre par
27 sept J M CABALLERO, 32 Vieille Levée

FUSILS—Reçu dernièrement, par le New Hampshire, de Liverpool: un bel assortiment de [illegible], à vendre en magasin par W M A RYAN,
27 sep 18 Chartres

USTENSILES de Cuisine, consistant en une espèce d'articles à l'usage de la cuisine en fer, cuivre, fer et ferblanc, à vendre en magasin, par
27 sep W M A RYAN, 18 Chartres

A VENDRE—Un LOT DE TERRE situé sur la rue des Magasins, entre Julia et St Joseph, mesurant mesure française, 80 pieds de face, sur 160 de profondeur. Pour les conditions, s'adresser à FIELD & Co.
27 sept 30 Vieille Levée

A LOUER—Trois LOTS vacants sur la promenade Trianon, entre Baronne et Philippa, propre pour un chantier. Pour les conditions s'adresser à
27 sept FIELD & Co 30 Vieille Levée

GENIEVRE de Hollande—3 pipes, en magasin et à vendre par FIELD & Co,
27 sept 30 Vieille Levée

SALERATUS—100 barriques et barils à vendre par
27 sept FIELD & Co, 30 Vieille Levée.

VIN de Porto—A vendre par FIELD & Co,
27 sept 30 Vieille Levée.

BLANC de Plomb—1000 barillets, Nos 1 et 2 à l'huile, à vendre par FIELD & Co,
27 sep 30 Vieille Levée.

PEINTURE Verte—500 barillets à vendre par
27 sep FIELD & Co 30 Vieille Levée

EAU DE VIE DE COGNAC—10 1/4 de pipes de J J Dupuy, âme preuve, à vendre par
FIELD & Co,
27 sept 30 rue de la Vieille Levée

INDIGO—10 surons de Caracas à vendre par
27 sept FIELD & Co, 30 Vieille Levée

SEL EPSOM—100 barrils de Baltimore, à vendre par
7 sept FIELD & Co 30 Vieille Levée

TIRAILLEURS D'ORLEANS.
La Compagnie se réunira jeudi prochain, 3 octobre, à 7 heures précises du soir à la salle d'armes.
Tenue d'été.
Armement.—le sabre-baïonnette
MM. Les membres honoraires sont invités à se trouver au rendez-vous.—Le sergent-major
27 sept HTE. LACON.

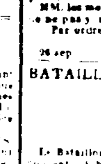

JEUNE GARDE A CHEVAL.
ATTENTION
La Compagnie se réunira jeudi 3 du mois d'octobre prochain à 6 heures précises du soir, en grande tenue d'hiver, pantalon rouge, sur la place d'Armes.
Il n'est pas nécessaire de vous rappeler la plus grande ponctualité pour cette sortie, vu que la solennité de la fête que nous devons célébrer nous engage à la rendre aussi brillante qu'il est possible.
MM. les membres honoraires sont très instamment priés de ne pas y manquer.
Par ordre du 1er Lieutenant
JACQUES LEON,
26 sept Maréchal des Logis Chef

BATAILLON D'ARTILLERIE D'ORLEANS.
Nlle Orléans, ce 21 sept. 1844.
Le Bataillon prendra les armes dimanche prochain, 29 courant, à 8 heures précises du matin, pour un exercice à feu. Tenue: [illegible]. Rendez-vous [illegible] armés du sabre seulement. La tenue [illegible]
Par ordre du Major
F. SAUTON,
24 sept Adjudant-major

A VENDRE.
UN CABARET bien achalandé, situé encoignure Quartier et Royale, à des conditions avantageuses pour l'acheteur. S'adresser à [illegible] cabaret [illegible] de Fernandez & Saucier, [illegible]
S'adresser [illegible] FRUCO PADULA
26 sept

EN débarquement du Marengo—10 chapeaux Flambard, grand bord, à vendre à bas prix par
H DE GOER & BEFFLARD,
26 sept 16 rue de Chartres

CAFE de la Havane—113 sacs café bon vert en débarquement du brick Lime Rock, à vendre par
L CANTIN, 42 Gravier

TABAC en feuille—5 caisses, à vendre par
HARTWELL KIDDER & CARMAN,
26 sept 44 Poydras

EN débarquement du navire Kilby—6 caisses COTON SUR BOBINES, nouvel assortiment, No. 1 à 60. marque Farquharson, à vendre par
DUNCAN KENNEDY,
24 sept 42 rue Toulouse

OUTILS—Un bel assortiment de la manufacture de Baldwins, dernièrement reçu et à vendre par
24 sept W A RYAN, 40 Chartres

CAPSULES, BOURS, et POUDRE de la manufacture anglaise, en magasin et à vendre par
24 sept W A RYAN 40 Chartres

SAVON—100 caisses savon No. 1 de Boston à vendre par
WM FROST & Co
24 sept 29 Vieille Levée

HUILE de BALEINE—42 barils huile raffinée, à vendre par WM FROST & Co
24 sept 29 Vieille Levée

LOWELLS—64 balles [illegible] cotons de Lowell, à vendre par WM FROST & Co
24 sept 29 Vieille Levée

INDIENNES—5 caisses à vendre par
WM FROST & Co
24 sept 29 Vieille Levée

A VENDRE en débarquement du navire Marengo, venant du Havre,
1000 dame jeannes vides de 5 gallons,
50 caisses Absynthe Suisse (Vernon et Lecoultre)
50 do Kirsch,
DARAN QUEYROUZE & Co
23 sept rue St. Louis Nos 11 et 15

DIX PIASTRES DE RECOMPENSE—Il a été perdu ces jours derniers, un CACHET en or, ayant un verre au milieu portant cette devise: *No end to my friendship*.—Ce cachet n'a de prix que parce qu'il vient d'un ami. La récompense ci-dessus sera donnée à celui qui le rapportera à MM. Williams, Whitman & Co., No. 31, rue du Camp
23 sept—6

A VENDRE chez le soussigné, provenant des derniers arrivages de Marseille, Havre et Bordeaux—
280 barils de 30 gallons Vin de Madère; 175 barils de 40 gallons vin de Madère supérieur; 210 barils de 35 gallons vin de Porto; 90 barils de 40 gallons vin de Porto supérieur, 490 paniers de 12 grandes bouteilles huile d'olive, 250 paniers de 12 petites bouteilles huile d'olive, 70 paniers de 6 grandes bouteilles huile d'olive; 36 barriques vin rouge St Julien et Pauillac Medoc, 1841, 22 barriques vin rouge Margaux et Léoville 1840; 94 caisses de 12 cruchons grand modèle curaçao; 140 caisses de 12 bouteilles liqueurs assorties; 145 caisses de 12 grandes bouteilles absinthe Suisse; 20 pipes de 120 gallons vieux Madère, 225 caisses de 12 bouteilles vin rouge Château Margaux, Léoville, 12 demi barriques vin blanc Haut Sauterne du Château de Sudarrau, 1842, 70 barriques vin rouge de Marseille, 300 paniers anisette surfine de Fourcaye frères, Bordeaux, 80 caisses fruits à l'eau de vie, 100 caisses Marasquin, 4 fûts vieux whiskey d'Irlande, 4 demi pipes eau de vie Cognac, 8 caisses olives verdâtres.
P. LONGIS,
23 sept 116, rue Royale

Le soussigné offre à vendre pour du comptant, à des prix très modérés, les articles suivants:
Etamines assorties en qualités,
Prunelle noire do do.
Toile à drap 9/4 et 12/4,
Toile de Paris,
Toile d'Irlande par pièce et demi pièce,
Platille et bretagne,
Russie véritable et imitation,
Indiennes américaines et françaises,
Coton blanc et écru de 3/4, 7/8, 4/4, 6/4 et 12/4,
Percale blanche, assortie en qualités,
Coutil à matelas,
Flanelle, blanche, rouge, verte et jaune,
Tartan pour manteaux et pantalons,
Satinet et casimir noir et gris,
Serviettes et nappes unies et damassées,
Tapis en laine pour escaliers 3/4, 7/8 et 4/4
Rugs chenilles 4/4, 6/4 et 8/4,
Dentelle et entre-deux en fil d'Ecosse,
Tulle blanc et noir, passementerie,
Bas pour dames, en coton, soie, filoselle, mérinos et cachemire,
Chaussettes en mérinos et en coton gris et écru,
Foulards croisés et unis pour hommes,
Velours coton pour vareuses,
Tapis pour piano,
Mousselines à rideaux et à moustiquaires, damassées, à carreaux et façon guipure,
Couvertures en laine, 1, 2 et 12 points,
Cotonnade française pour pantalons,
Denims, Log Cabin, et Clay's cotonnade,
Serge en soie et en laine pour tailleurs,
Chemises tricotées en mérinos pour hommes et pour femmes,
Boutons en gosi, en soie, corne fondue, en os et en nacre,
Fil patenté de Marshall, Nos 40, 50, 60 et 80,
Fil en bobines, d'Alexandre, Orcil et Taylor,
Fil à cordonnier,
Agraffes et galons français et allemands
18 sept D. B. MACARTY, 226, Bourbon

CHANGEMENT DE DOMICILE.
Le magasin de TAX MOREAU, Coiffeur, qui était rue Royale, encoignure Saint Pierre, est actuellement même rue, encoignure Toulouse, ancien local de la Banque Consolidée.
AVIS AUX DAMES.
Salon pour la coiffure et la coupe des cheveux des enfans le [illegible] séparément.
Entrée par la rue Toulouse.
Reçu par les derniers arrivages de France, un grand assortiment de PARFUMERIE, à vendre
EN GROS ET EN DETAIL.
Ainsi que beaucoup d'autres articles de fantaisie.
22 avril—1 an

A VENDRE par le soussigné: 48 barriques vin rouge, Pauillac Médoc, 1829, 24 barils vin blanc Haut Sauterne, 1841, de la récolte de la baronne Lisette, venant de Bordeaux G. M. LUCAS [illegible]

ORLEANS HIGH SCHOOL.

[LYCÉE D'ORLEANS.]

Rue de l'Esplanade.

LE LYCÉE D'ORLEANS, dirigé par ses fondateurs Messieurs WYNDHAM, MERVOYER [illegible], reçoit des pensionnaires, des demi pensionnaires et externes.
L'enseignement comprend toutes les [illegible] éducation solide et complète.
L'institution se recommande tout particulièrement aux familles Créoles par les facilités [illegible] pour l'acquisition de l'anglais. C'est [illegible] cet idiome qu'on y enseigne les langues [illegible], l'espagnol, les mathématiques, la géographie [illegible].
Les professeurs chargés des cours [illegible] nombre de six y compris les Directeurs [illegible] quatre professeurs attachés au Lycée [illegible] dessin, la danse et l'escrime.
La surveillance est exercée par les [illegible] les maîtres d'études qui [illegible] maintien de bon ordre.
La discipline est [illegible] maintenue. Aucune intervention du dehors n'est [illegible] sauf les cas où les Directeurs jugent [illegible] querir le concours des parens ou des tuteurs.
Les Directeurs répudient formellement les méthodes expéditives, et suivent le mode d'enseignement pratiqué dans les collèges de France. Ils sont persuadés que les études solides ne s'acquièrent que par les études suivies et persévérantes.
Les enfans dont les parens le désirent, assistent à l'instruction religieuse qu'un ecclésiastique vient faire tous les samedis pour les élèves Catholiques.
Les STATUTS ET REGLEMENS DU LYCÉE, en anglais et en français, se trouvent chez les principaux libraires de la ville.
N. B.—Les Directeurs sont heureux d'annoncer qu'à partir du 1er novembre prochain, ils auront pour collaborateur dans l'enseignement, leur ancien collègue M. LOUIS SIRET. Cette adjonction ne saurait manquer d'être pour le Lycée un nouveau titre à la confiance des familles éclairées.

ACADEMIE DE DANSE

PAR

M. G. CASIMIR.

M. CASIMIR, professeur de danse, élève du Conservatoire Académie Royale de Danse de Paris, a [illegible] d'annoncer aux parents, tuteurs, jeunes Dames, [illegible] Messieurs de la Nelle Orléans qu'il arrive récemment de Paris, et qu'il va enseigner cette jolie, gracieuse danse la POLKA sans amour propre, [illegible] ayant eu l'avantage d'avoir beaucoup voyagé [illegible], il a eu la meilleure occasion d'apprendre [illegible] et nationale ainsi la Polka, en Pologne, à St Pétersbourg en Russie, à Vienne, en Autriche et à Paris où il l'a dansée dans les premières sociétés, et [illegible] plein succès, la danse recherchée et [illegible] grâce, en Europe et dans les principales villes [illegible].
M. Casimir a l'honneur de prévenir aussi le public en général que peut être il y aura de ses antagonistes qui, honoreront et prétendront enseigner la Polka [illegible] pour le nom et la mode, mais que, jusqu'à ce jour il n'y a pas un professeur de danse à la Nouvelle Orléans [illegible] est le seul comme professeur de danse qui [illegible] seul comme professeur de danse qui l'y a apprise et danser dans le vrai et bon genre [illegible].
M. Casimir enseigne aussi toutes les danses de société françaises et à la mode du pays, ainsi que quatre [illegible], la grande Valse de Russie, la Sauteuse, [illegible] de Gustave, dans le dernier genre, mais il [illegible] aucune danse de théâtre. Les personnes [illegible] l'honorer et mettre leur confiance en lui [illegible] s'adresser au [illegible].
M. Casimir peut donner à toutes les personnes [illegible] leurs élèves, des recommandations [illegible] la Nouvelle Orléans, même.
24 se.

COLLEGE WASHINGTON,

(A un MILLE au-dessous du Couvent des Ursulines)

DIRIGÉ PAR

J. CHANUT,

LICENCIÉ ÈS-LETTRES,

Ancien professeur d'Histoire au Collège Royal de Henry IV, à Paris, Ex-Vice-Président et Professeur au Collège Jefferson (Louisiane).

CETTE institution, ouverte depuis quelques [illegible], embrasse toutes les branches d'instruction [illegible] CLASSIQUE, une SPECIALE POUR LE COMMERCE ET LES AFFAIRES. Toutes les leçons y sont données par M. Chanut, seul associé, professeur [illegible] et un PROFESSEUR SPECIAL de langue anglaise, du Nord, et demeurant dans la maison.
Les diverses branches d'instruction, énoncées au Prospectus, qu'on en trouvera chez [illegible], cultivées avec le même soin [illegible] recteur d'une telle importance pour [illegible] une attention spéciale à la bonne [illegible] ment, et à rendre les élèves capables [illegible] parler avec facilité, pureté et élégance.
M. Chanut saisit cette occasion de répondre aux vœux, répandus par une malveillance [illegible] de qualifier, et répétés avec une bien grande [illegible] qui, par exemple, le font voyager dans [illegible] tandis qu'il n'a pas quitté un moment sa maison, s'est occupé assidûment des élèves confiés à ses soins par plusieurs familles respectables. Tous ces bruits sont inexacts et faux.

Conditions:
Pensionnaires, $45, avec blanchissage, $[illegible], chauffage.
Demi-pensionnaires $15—Externes $9 et 10, suivant l'âge et les branches d'instruction.
LES PRIX CI-DESSUS COMPRENNENT TOUS LES FRAIS, la fourniture des livres exceptée.
21 sept—6

AVIS AUX DAMES.
LE fameux spécifique de Granjean pour la conservation des cheveux se trouve chez MM. BONIS & [illegible], rue de Chartres No 29, chez qui il en reste quelques quantités de bottes
21 sept

EN débarquement de la barque Lisette venant du Havre et à vendre sur la Levée 30 barriques vin Rosé [illegible] bonne qualité
FRED BONIS & LOUVRIER
21 sep—6 29, Chartres

POMMES de terre de France excellent qualité en débarquement par le soussigné à bord du navire Marengo du Havre.
24 sep F. FERRET

CHAMPAGNE SUPERIEUR.
JORDY & BRABIER, seuls agens de Messieurs Moët & De Lossoo, de Pierry près Epernay, viennent de recevoir de ces Messieurs, par le navire Le Marengo du Havre:
100 paniers Pierry, premier et supérieure qualité, marque du Marquis de Martins & [illegible]
[illegible] 25 sept

CHANGEMENT DE DOMICILE—[illegible] transporté son bureau et son magasin au No [illegible] Poydras, entre celles du Camp et Saint Charles, vis-à-vis le Théâtre Américain.
25 sept E. JOHNS.

CIDRE—67 caisses cidre de Newark, à vendre par
25 sept FOSDICK & BRO, 74 Camp

PAPIER—25 rames papier [illegible], à vendre par
FOSDICK & BROTHER,
25 sept 74 Camp

EAU DE VIE [illegible] preuve, à vendre par
25 sept FOSDICK & BRO 74, Camp

VIN—50 paniers Champagne, à vendre par
FOSDICK & BRO. 74, Camp

VERDEGRIS—21 caisses verdegris par Royer & fils, à vendre par FOSDICK & BRO,
25 sept 74 Camp

TOILE ET CORDE D'EMBALLAGE—300 pièces toile à la machine et à la main, 2500 rouleaux corde et 7500 livres ficelle, à vendre par
SHULTZ, HADDEN & LEACH
25 sept 77, Tchoupitoulas

FARINE—100 barils farine fraîche, en débarquement d'un bateau à vapeur, à vendre par
SHULTZ, HADDEN & LEACH
25 sept 77, Tchoupitoulas

FIL CARRET—300 rouleaux, à vendre par
SHULTZ, HADDEN & LEACH
26 sept 77, Tchoupitoulas

EAU DE BLUE LICK—75 caisses contenant les [illegible] d'un gallon, d'un demi gallon [illegible] sources, à vendre par
SHULTZ, HADDEN & LEACH
26 sept 77, Tchoupitoulas

BOTTES, Souliers et Brodequins, [illegible] comprenant un assortiment [illegible] à vendre par
25 sept R G HOBBS 121 [illegible]

TOILE et Cordes d'Emballage—[illegible] pièces à vendre par A T BURNLEY & Co
25 sept [illegible] Magasins

A VENDRE en débarquement du navire Lisette du Bordeaux.
20 tierçons vieux Vin blanc de Martinac, de la propriété de la baronne de Venancourt,
20 tierçons Vin blanc Sauterne très bon ordinaire, par LOREREE & Co,
25 sept Encoignure Royale et Douane

LANGUES de B[illegible]—100 douzaines de langues, en débarquement du bateau à vapeur Nimrod à vendre par MERLE, BEYLLE & Co
25 sept 45, Vieille Levée

NOIR ANIMAL, en poudre et en grain, [illegible] dans le voisinage de la ville, [illegible] supérieur à tout ce qui est manufacturé aux Etats-Unis [illegible] à vendre par BLANCHARD, EIMER & [illegible]
25 sept 24 Bienville

HUILE D'OLIVE, etc.—200 paniers huile d'olive, [illegible] caisses Absinthe; 210 caisses petits pois de [illegible] Jeune & Basset, à vendre par
BLANCHARD, EIMER & [illegible]
25 sept 24 Bienville

COUVERTURES—80 balles couvertures [illegible] 3 points, de Montpellier, à vendre par
BLANCHARD, EIMER & Co
25 sept 24 Bienville

SEIGLE—80 boisseaux graines de seigle, [illegible] supérieure; 70 boisseaux graines [illegible] à vendre par WM DINN
25 sept 11 Commune

HAUSSIERES de MANILLE, de dimensions [illegible] à vendre en magasin, par
J W STANTON & Co
25 sept Encoignure Magasins et Lafayette

CAFE—800 sacs Rio, excellent article, de qualité [illegible], à vendre en magasin, par
J W STANTON & Co
25 sept Encoignure Magasins et Lafayette

BLANC de baleine—100 caisses N B [illegible] en magasin, par J W STANTON & Co
Encoignure Magasins et Lafayette

CAFE DE JAVA—1000 sacs en magasin, à vendre par J W STANTON & Co
25 sept encoignure Magasin et Lafayette

THE—200 caisses thé impérial, poudre à canon, Young Hyson, Souchong et Pouchong, en boîtes et demi boîtes de 6 à 15 livres, à vendre par
J W STANTON & Co
25 sept encoignure Magasin et Lafayette

VIN Blanc, etc.—30 barils vin de Sauterne [illegible], barriques eau de vie de Cognac, J J Dupuy [illegible], genièvre de Hollande; 100 paniers Haut Sauterne [illegible] vieux; 30 caisses merise; 30 do olives [illegible] à vendre par FIELD & Co,
25 sep 30 Vieille Levée

INDIGO Espagnol—5 surons indigo de Caracas [illegible] caisses blanc de Manille; 100 barils sel d'Epsom [illegible] barils saleratus; 10 barriques garance, à vendre par
FIELD & Co, 30, Vieille Levée 25 sep

BOTTES et souliers—2 caisses consistant en bottes à double semelles, souliers légers et pantoufles en maroquin noir, pour dames, à vendre par
25 sep FOSDICK & BROTHER, 74 Camp

LE Soussigné a l'honneur de prévenir le public qu'il tient son cabinet passage de la Bourse, entre St Louis et Conti, qu'il se charge de procuration, de la rentrée d'anciens titres, et de recouvrements de toute nature.
Nouvelle-Orléans, 24 septembre 1844.
25 sept—1 an A DURAND

AVIS—La société qui existait entre Paul et Alphonse Baillot est, à partir de ce jour, dissoute d'un commun accord. Les personnes ayant des réclamations contre ladite société, voudront bien s'adresser à Paul Baillot, qui prend la suite dudit établissement pour son compte. Les recouvrements se feront par les deux associés.
25 sept—3 P. & A. BAILLOT

MARCHANDISES FRANCAISES.
LE soussigné a reçu par le navire Marengo venant du Havre, les articles ci-après:
Indiennes françaises nouvelles et bon teint,
" " rouge, bleu et chamois, pour meubles,
" " croisée chamois,
Cotonnade française,
Chaussons de coton écrus et gris, pour hommes et enfans,
Bas " " " pour femmes et enfans,
Draps noirs et bleus en belle qualité,
Casimir en couleurs et Satins laine, noirs,
Toiles ordinaires 4, 5 et 10/4, pour draps,
Serviettes de toile blanche [illegible] à Lisieux en couleurs,
Mouchoirs blancs, Cholet [illegible]
Couvertures de laine de [illegible], pour grands lits [illegible] en belle qualité
Do. en coton,
Flanelle blanche, toute laine, unie et croisée,
Mousselines de laine, dessins très riches.